

Etablissements Privés catholiques d'enseignement sous contrat d'association avec l'Eta OGEC de l'ensemble scolaire la NATIVITE 8 rue Jean Andréan 13097 Aix-en-Provence cédex 2 tél: 0.4-42-93-45-70 - courriel: secretariat@la-nativite.fr - site: www.la-nativite.fr

COLLEGE TARIFS POUR L'ANNEE 2026/2027

(Votés au Conseil d'Administration du 29 septembre 2025)

Le ministère de l'éducation nationale et l'enseignement catholique ont signé au printemps 2023, un protocole visant à une tarification des frais de scolarité basés sur les ressources des familles.

La mise en place de ce protocole est un engagement de l'enseignement catholique auprès de l'éducation nationale auquel nous ne pouvons déroger.

L'objectif est de permettre ainsi à tous les enfants d'être inscrits dans un établissement qui corresponde pleinement aux souhaits de leurs parents, sans frein financier.

Cette démarche est animée par un souci d'équité et d'entraide entre les familles en phase avec les valeurs de solidarité prônées et partagées dans notre établissement.

Cette contribution différenciée sera mise en place à partir de la rentrée 2026 au sein de notre Etablissement. Le tarif lié à la scolarité de votre enfant sera défini selon votre revenu fiscal de référence à l'avis d'imposition établi en 2025 sur les revenus 2024 et facturé selon les grilles ci-dessous.

CONTRIBUTIONS DIFFERENCIEES ANNUELLES DES FAMILLES

TRANCHES (Revenu fiscal de référence)		Contribution	Après Réduc Fratrie 2ème enfant - 15%	Après Réduc Fratrie 3ème enfant - 30%	Après Réduc Fratrie 4ème enfant - 40%	
Α		25 000	1 192 €	1 013 €	834 €	715€
В	25 001	50 000	1 244 €	1 057 €	871 €	746 €
С	50 001	75 000	1 296 €	1 102 €	907 €	778 €
D	75 001	100 000	1 348 €	1 146 €	944 €	809 €
E	100 001	et plus	1 400 €	1 190 €	980 €	840 €

RESTAURATION

Une réduction sur la partie Abonnement Demi-Pension (frais fixes) s'applique aux familles ayant plusieurs enfants à partir de la Demi-Pension 4 Jours.

Demi-Pension 4 Jours	Montant total	Part Abonnement Frais Fixes	Avance repas	Nombre de repas prévisionnel	Réduc Fratrie 2ème enfant - 20 % Abonnement	Réduc Fratrie 3ème enfant - 30 % Abonnement	Réduc Fratrie 4ème enfant - 40 % Abonnement
Collège 6° - 5° - 4°	975,00 €	397,72€	577,28 €	128	-79,62€	-119,42€	-159,23€
Collège 3°	914,00 €	372,80 €	541,20 €	120	-74,64€	-111,96€	-149,28€
Demi-Pension 2 Jours Fixes	Montant total	Part Abonnement Frais Fixes	Avance repas	Nombre de repas prévisionnel			
Collège 6° - 5° - 4°	490,00 €	201,36 €	288,64 €	64			
Collège 3°	459,00 €	188,40 €	270,60 €	60			
Repas Occasionnel	Montant total						
Collège	7,95€						

L'établissement se réserve le droit de réviser les tarifs de la restauration communiqués lors de la signature du présent contrat avant le 30 juin 2026 sur le fondement et dans la limite des indices annuels des prix suivants : IPC Ensemble des ménages (1764287) et taux des salaires horaire des ouvriers - hébergement et restauration (10562751), mis à jour en février 2026. Cette révision serait communiquée aux familles avant le début de l'année scolaire 2026-2027.

PARTICIPATIONS ANNUELLES FACULTATIVES

Cotisation à l'A.P.E.L. (par famille)		Permanence à l'année (site de la Beauvalle)	
24,00 €	27,50 €	205,00 €	

INSCRIPTIONS OU REINSCRIPTIONS

Arrhes (1) contribution obligatoire	Dépôt de garantie (2)
316,00 €	94,00 €

^{* (1)} le montant des arrhes est payable chaque année au moment de l'inscription ou de la réinscription.

^{* (2)} le dépôt de garantie (pour le prêt des matériels et casse) est facturé à la rentrée puis remboursé sur le relevé de fin d'année.